

TOURISME VERT, ACCUEIL ET ANIMATION EN MILIEU RURAL

Formation Ouvert à Distance (FOAD)

PROCHAINE SESSION
AVRIL 2019

Diriger ou animer une structure de tourisme rural

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum
- Justifier d'un diplôme de niveau IV
- Ou justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans le secteur du tourisme
- Ou justifier de 3 années d'activité à temps plein dans un autre secteur

DÉBOUCHÉS

Prestataire de services en tourisme vert et animation en milieu rural

Salarié et/ou dirigeant d'un établissement de tourisme vert et d'animation en milieu rural

LIEUX DE LA FORMATION

A distance et CFPPA de Venours
86480 Rouillé

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles à sur du site de formation

FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Possibilité selon votre situation.
Nous consulter

CONTACTS

Amandine Harouach (coordinatrice)
Mireille HERVÉ (secrétariat)
05.49.43.80.62
cfppa.venours@educagri.fr



Nous vous proposons une formation à distance visant l'accompagnement de votre projet professionnel (hébergeur, gîte, chambres d'hôtes, camping, ferme pédagogique, table d'hôtes, animation du territoire...)

PROGRAMME DE LA FORMATION

SPE 1* - Accueil d'un groupe

- Création et commercialisation d'une activité touristique

SPE 2 - Présentation de son projet d'activité touristique auprès de professionnels du secteur

Modules optionnels : communiquer en Anglais, proposer une prestation de restauration, initiation et perfectionnement à l'informatique

(Les 2 SPE doivent être entièrement validées pour obtenir la certification)

Déroulé du parcours FOAD :

120 h de regroupement en centre
320 h de travail individuel à distance (à partir de notre plateforme E-Learning)
280 h de stage dans une structure touristique

Durée totale de 720 h

Calendrier de la formation:

Semaines de regroupement : Avril, mai, juin et septembre 2019
Stage professionnel en entreprise touristique : juillet et août 2019